

Translation of: Smith EA, Malone RE. An argument for phasing out sales of cigarettes. *Tobacco Control* 2020;29:703-708. doi:10.1136/tobaccocontrol-2019-055079

SPECIAL COMMUNICATION

Un argument pour la suppression progressive de la vente de cigarettes

Elizabeth A Smith, Ruth E Malone

Social and Behavioral Sciences, University of California San Francisco, San Francisco, California, USA

Correspondence to: Dr Elizabeth A Smith, Social and Behavioral Sciences, University of California San Francisco, San Francisco, CA 94143, USA; libby.smith@ucsf.edu

Received 27 March 2019

Revised 21 August 2019

Accepted 26 August 2019

Published Online First 21 September 2019

**Résumé**

Les succès de la lutte antitabac dans certains pays et localités ont conduit à des discussions concernant la fin de l'épidémie du tabagisme, souvent appelée l'« endgame ». Dans cet article, nous recommandons de formuler l'objectif du endgame comme la suppression progressive de la vente de cigarettes, un objectif par le passé qualifié « d'impensable ». Nous développons une logique et une argumentation pour mettre fin à la vente de cigarettes dans le but d'orienter la discussion au-delà du spectre de la « Prohibition », en proposant une approche faisant appel aux normes de protection des consommateurs et en suggérant que l'effort soit mené par les communautés à faible prévalence. Même si la suppression progressive de la vente de n'interviendra pas partout de manière simultanée, et pourra se développer différemment sur plusieurs fronts, nous soutenons que l'approche graduelle de la suppression que nous proposons atténuera les possibles conséquences négatives escomptées d'une telle politique. Permettre de continuer la vente généralisée du produit de consommation le plus meurtrier de l'histoire est une défaillance de la santé publique devant être corrigée.

L'idée de développer un plan pour atteindre un « endgame » pour le tabac a mobilisé les chercheurs ainsi que les défenseurs de la santé publique au cours de cette dernière décennie.<sup>1-4</sup> Plusieurs pays ont défini des objectifs du endgame.<sup>5-9</sup> L'encadrement du endgame a encouragé les défenseurs à aller au-delà de la lutte en cours pour « contrôler » les impacts du tabac afin d'imaginer un but final - un résultat spécifique et mesurable marquant la fin de l'épidémie du tabagisme - possible dans le futur proche et pour lequel il est envisageable de commencer à développer des stratégies afin d'y parvenir.<sup>2-4,10,11</sup>

Bien que le « endgame » soit un terme largement employé, sa définition demeure ambiguë. Il y a peu de consensus sur la nécessité pour de nouvelles politiques, au-delà de la mise en œuvre complète et efficace des mesures requises par la Convention-cadre de l'OMS pour la Lutte Antitabac (CCLAT).<sup>12</sup> Il existe également des nuances quant aux objectifs que se sont fixés les pays. Par exemple, la Finlande a affirmé un objectif de moins de 5% de la prévalence de la consommation quotidienne de tabac d'ici 2030.<sup>6,13</sup> Les Canadiens ont récemment discuté d'un objectif de endgame de « moins de 5 [% prévalence] d'ici 2035. L'objectif du Danemark est : « qu'aucun des enfants nés aujourd'hui ne fume en 2030. »<sup>9</sup>

Il n'est pas surprenant de voir qu'il existe un certain scepticisme vis-à-vis du endgame du tabagisme. La plupart des politiques innovantes en matière de lutte antitabac avaient été initialement considérées comme étant irréalisables, impossibles, ou « extrémistes » avant de devenir les caractéristiques des politiques publiques. De plus, tout ceux travaillant dans la lutte antitabac aujourd'hui sont nés pendant le « siècle de la cigarette »<sup>14</sup>, ainsi, personne vivant aujourd'hui n'a connu un monde où la vente de produits issus du tabac n'a pas été omniprésente (à la possible exception récemment du Bhoutan, qui a interdit la vente et la production de tabac).<sup>15</sup> Ces circonstances rendent la conception d'un endgame particulièrement difficile. Dans cet article, nous soutenons que mettre fin à la vente des cigarettes, à l'initiative de pays où la prévalence du tabagisme est déjà faible, devrait être énoncé publiquement comme le but final. Mettre fin aux ventes de cigarettes, un produit largement reconnu comme étant le bien de consommation le plus meurtrier du marché, ferait progresser la santé publique en le considérant à l'instar des autres produits dangereux.

En tant qu'oligopole mondial, l'industrie du tabac a suffisamment d'argent pour influencer les décideurs, dépenser plus que ses opposants politiques et créer des institutions sociales, politiques et scientifiques agissant en son nom. Ces activités ont créé la situation actuelle, dans laquelle les pays peinent à concevoir des politiques publiques pour mettre fin à l'épidémie de tabagisme. Le fait que même les partisans de la lutte antitabac, qui comprennent la dévastation causée par le tabagisme, souvent rejettent

et considèrent l'idée de la fin de la vente de cigarettes comme étant naïve, irréalisable ou encore imprudente, suggère à quel point la vente de cigarettes demeure normalisée. Bien que nous ne sous-estimions pas l'ampleur des efforts nécessaires pour mettre fin à la vente de cigarettes à grande échelle, la réticence à le nommer comme objectif, le rend impossible à atteindre.

Nous définissons le but final comme la fin de la vente de cigarettes et autres produits à combustion (par exemple : les cigarillos), puisque dans la plupart des pays, ils sont responsables pour la majeure partie de la morbidité et de la mortalité causées par le tabac. Ils restent la source la plus importante des profits et du pouvoir de l'industrie du tabac. La place dans l'endgame d'autres produits apparemment moins dangereux (tels que les produits du tabac sans fumée à faible teneur en nitrosamine, les produits à tabac chauffé et les cigarettes électroniques), peut varier selon les pays, comme nous le verrons ci-après. Ici, nous discutons des preuves suggérant que mettre fin à la vente de cigarettes sera une approche efficace en matière de endgame, et nous proposons une logique et une argumentation pour la suppression progressive de la vente de cigarettes qui va au-delà du discours selon lequel « la prohibition ne fonctionne pas ».

### **Preuve en faveur de la suppression progressive de la vente de cigarettes**

Bien que le résultat des nouvelles politiques soit toujours incertain, les preuves suggèrent que le retrait des cigarettes du marché aurait pour résultat un nombre moins grand de fumeurs. Une densité plus élevée de débits de tabac est associée à une probabilité plus élevée d'initiation au tabac chez les mineurs<sup>16</sup> et chez les adultes,<sup>17</sup> et le fait de vivre à proximité d'un débit de tabac est associé à des tentatives d'arrêt infructueuses.<sup>18,19</sup> De nouvelles preuves suggèrent également que la réduction du nombre de détaillants de tabac est associée à une baisse des achats de paquets de cigarettes.<sup>20</sup> Aux Etats-Unis, la promotion au point de vente représente la publicité du tabac la plus visible ; la disparition de telles promotions (comme cela se produirait en l'absence de ventes) est également associée à une réduction des risques de fumer régulièrement chez les adultes<sup>21</sup> et les adolescents.<sup>22</sup> Mettre fin à la vente de cigarettes aurait aussi un effet secondaire majeur : dénormaliser davantage l'industrie de la cigarette. La dénormalisation de l'industrie du tabac est associée à une diminution de la prévalence du tabagisme chez les jeunes et les jeunes adultes, à une diminution de l'initiation du tabagisme chez les jeunes et à une augmentation des intentions d'arrêts.<sup>23</sup>

### **Endgame et sécurité des produits de consommation**

L'idée d'abolir les ventes de cigarettes soulève régulièrement des inquiétudes (du moins dans le contexte des Etats-Unis) et renvoie à la Prohibition de l'alcool et aux divers problèmes associés.<sup>24</sup> Mais la période de la Prohibition n'est pas l'unique parallèle historique et rhétorique ; d'autres lois et normes peuvent être employées en appui de l'arrêt des ventes de cigarettes. En 1985, l'Organisation des Nations Unies a adopté à l'unanimité des directives pour la protection des consommateurs. La directive concernant la sécurité physique stipule que « les Gouvernements devraient adopter ou encourager l'adoption de mesures appropriées (...) afin de garantir la sécurité des produits dans le cadre d'une utilisation prévue ou normalement prévisible. »<sup>25</sup> Au-delà de ces lignes directives, au 20e siècle de nombreux pays ont développé des lois et des réglementations spécifiques ayant pour objectif la protection du public. Dans les pays comptant les plus grandes multinationales du tabac (c'est à dire les Etats-Unis, le Royaume-Uni, le Japon et les Etats membres de l'Union Européenne), il est désormais acquis que les voitures passent des tests de collision avant d'être vendues, les fabricants et les transformateurs de l'alimentation sont tenus de respecter des mesures d'hygiène, et les médicaments subissent des essais cliniques pour rendre compte de leur innocuité et de leur efficacité. Les produits de consommation, dit légaux, jugés dangereux sont régulièrement retirés du marchés, tels que les jouets présentant des risques d'étouffement pour les enfants ; les lots d'aliments transformés contaminés ; ou des composants de biens complexes (par exemple les piles, les airbags) qui ne fonctionnent pas correctement. Les fabricants ou les détaillants rappellent parfois les marchandises fonctionnant mal, et cela même sans qu'aucune blessure n'ait été signalée. Pour la majeure partie d'entre eux, les consommateurs supposent que les produits mis à la vente sont raisonnablement sûrs.

De plus, les professionnels de la lutte antitabac utilisent les normes relatives aux Droits de l'Homme. La Déclaration du Cap sur les droits de l'Homme et un monde sans tabac de 2018 conclut que « la fabrication, la commercialisation et la vente de tabac sont incompatibles avec le droit de l'Homme à la santé » et réaffirme la déclaration du Pacte International relatif aux Droits Economiques, Sociaux et Culturel (PIDESC) selon laquelle « le fait de ne pas décourager la production, la commercialisation et la consommation de tabac » constitue « une violation de l'obligation de protéger » le droit à la santé.<sup>26</sup>

La curieuse exception aux deux normes est la cigarette qui est pourtant reconnue pour tuer jusqu'à deux tiers de ses consommateurs de longue durée<sup>27,28</sup> et est essentiellement non réglementée. (La réglementation en vigueur s'applique largement à l'emballage, à la promotion ou à la vente et non à la conception ou au contenu du produit lui-même). Quand les agences de protection des consommateurs et les lois qui en découlent ont été établies au début du 20e siècle, le tabac a été omis. La vente de cigarettes

a continué malgré l'accumulation des preuves de ses dangers, et cela en raison du pouvoir politique de l'industrie.<sup>14,29</sup> Par exemple, la Food and Drug Administration des Etats-Unis (FDA) n'avait aucun pouvoir de réglementation du tabac jusqu'à récemment puisque le tabac était exclu de son champ d'intervention car il n'était pas « *destiné* à affecter la structure ou les fonctions de l'organisme » (définition d'une drogue).<sup>30</sup> En fait, l'industrie du tabac a volontairement conçu ses produits de plusieurs manières de façon à maximiser certains effets sur le corps, mais cela n'était pas largement connu.<sup>31</sup> Aujourd'hui encore, une décennie après la loi américaine sur la prévention du tabagisme et la lutte antitabac (FSPTCA) de 2009, qui a conféré à la FDA un pouvoir de réglementation sur les produits du tabac, la FDA n'a aucun pouvoir de retirer ces produits mortels existants « bénéficiant de droits acquis » du marché,<sup>32</sup> donc il n'y aurait pas de suppression progressive de la vente de cigarette à l'échelle nationale possible sans l'intervention d'une action du Congrès, un scénario hautement improbable. Cependant, comme nous le verrons ci-dessous, d'autres options sont possibles, et pour diverses raisons, probablement préférables.

### **Le droit de consommer vs le droit de vendre**

L'industrie du tabac définit la question essentielle de la lutte antitabac comme le droit individuel à la consommation de tabac,<sup>33,34</sup> ce qui élude la question de la responsabilité d'une entreprise à vendre des produits sans danger. Cet encadrement a été un succès : les tentatives de discuter de la suppression des cigarettes du marché soulèvent régulièrement des questions non pas sur l'éthique de leur vente, mais sur l'éthique de la restriction de la liberté du consommateur,<sup>35</sup> et cela malgré les affirmations de la Déclaration du Cap et du PIDESC. Cependant, aux Etats-Unis, au moins, il n'existe pas légalement un « droit de fumer ».<sup>36</sup>

Du point de vue de la protection du consommateur, la plupart ne pense pas que les gens ont le « besoin », « méritent », ou « ont le droit » d'acheter des voitures dangereuses à la conduite, des médicaments qui les empoisonnent ou encore des biens alimentaires qui propagent des maladies. La diffusion de l'idée selon laquelle il y a un « droit » à acheter des cigarettes ainsi que la caractérisation de l'industrie comme simple vecteur de ces produits, inévitable dans un marché, sont sans nul doute les aspects les plus importants, trompeurs et dangereux de la puissance de l'industrie du tabac. L'encadrement du « droit de fumer » occulte l'obligation éthique généralement acceptée des entreprises réputées de ne mettre à la vente que des produits ne causant pas de graves dommages lorsqu'ils sont utilisés comme ils le devraient.

Mettre fin à la vente de cigarettes requiert donc de comprendre et d'élaborer des stratégies dans le but de faire concevoir au public que l'industrie de la cigarette est une donnée aberrante dans le contexte juridique et de réglementation de la protection des consommateurs, et qu'il ne s'agit pas d'une simple entreprise. En termes de protection du consommateur, le but est de créer des conditions de concurrence équitable, dans lesquelles l'industrie du tabac se doit de répondre aux attentes en matière de sécurité de ses produits. Avec un encadrement de la protection des consommateurs, en découle une politique rationnelle : les lois et les normes qui assurent la sécurité des biens de consommation devraient s'appliquer aux cigarettes. La politique de la lutte antitabac pourrait être guidée par les principes de la Déclaration du Cap, du PIDESC et des directives émanant des Nations Unies.

Aux Etats-Unis, les produits du tabac sont exempts de la Consumer Products Safety Act ;<sup>37</sup> cependant, cette loi n'empêche pas les Etats et les autres juridictions en place d'adopter des normes plus restrictives que celles établies par la loi, ce qui est souvent fait. Pareillement, la FSPTCA de 2009 autorise spécifiquement les Etats et les juridictions locales à adopter des lois plus strictes « concernant ou interdisant la vente, la distribution, la possession, l'exposition à, l'accès à, la publicité et la promotion ou la consommation des produits du tabac par des personnes de tout âge, »<sup>32</sup> laissant la porte ouverte aux Etats et aux juridictions locales pour mettre fin à la vente de cigarettes. L'édition du 50e anniversaire du rapport du Surgeon General des Etats-Unis sur les conséquences pour la santé du tabagisme propose explicitement des interdictions, à l'échelle fédérale ou locale, de la vente de tout type de produits issus du tabac.<sup>38</sup>

### **Avantages liés à la fin des ventes**

Mettre fin à la vente des cigarettes prive l'industrie d'un revenu et représente la manière la plus concrète de débanaliser le produit. De façon toute aussi importante, mettre fin à la vente pourrait réduire l'influence de l'industrie dans son ingérence auprès des gouvernements et dans l'élaboration des politiques en remettant en doute sa légitimité.<sup>39</sup> Cependant, définir l'objectif final comme mettre un terme à la vente de cigarettes n'impose pas d'interdire de consommer du tabac (ou d'autres produits à base de nicotine). Le tabac est un produit qui a été utilisé d'une façon ou d'une autre (à la fois pour des rituels et pour les addictions) pendant des siècles et cela continuera probablement ; cependant ce n'est que depuis la commercialisation de cigarettes que les problèmes liés à sa consommation ont atteint des proportions épidémiques.<sup>14,31</sup> Le fait de ne pas s'attendre à ce que les politiques parviennent à une « prohibition » totale ou à une prévalence nulle, est reconnu.

Les opposants aux propositions politiques visant à faire avancer l'endgame se réfèrent généralement au marché noir ou aux échecs et aux conséquences non prévues de la prohibition de l'alcool. Mais ces objections sont souvent appuyées par des recherches financées par l'industrie, qui, typiquement exagèrent les proportions que représenterait le commerce illicite.<sup>40</sup> De plus, pendant la période de la Prohibition, la prévalence de la consommation d'alcool était élevée, de nombreux consommateurs d'alcool ne considéraient pas leur propre consommation comme problématique, et la possession et la consommation étaient pénalisées, conduisant à une violation généralisée de la loi et à une moindre mise en œuvre de la mesure. En revanche, la suppression progressive de la vente de cigarettes dans le cadre d'une juridiction où la prévalence du tabagisme est déjà faible (sans pour autant faire référence à la possession ou à la consommation) est assez différente. De nombreux fumeurs considèrent déjà que leur consommation est problématique (par exemple ils souhaitent arrêter de fumer<sup>41</sup>) et par conséquent ils seraient moins enclins à se fournir sur les marchés illicites. Par ailleurs éliminer l'accès facile aux cigarettes pourrait améliorer les chances d'arrêt, puisque les fumeurs tendent à ressentir des envies plus fortes quand ils s'attendent à pouvoir fumer dans un futur proche.<sup>42,43</sup> Bien que certaines ventes clandestines (d'origine locale ou par le biais de communautés voisines) puissent se produire, ce type d'activité semble peu susceptible de représenter un marché noir si important qu'il soit pire pour la santé publique que le système actuel de statut quo.

Pour parvenir à une suppression progressive des ventes de cigarettes comme objectif final, il n'est pas nécessaire de l'envisager comme se déroulant partout en même temps. Nous prévoyons plutôt que la fin de la vente de cigarettes se fasse progressivement, pays par pays, en commençant par les régions à faible prévalence, et pouvant s'appuyer sur un nouveau discours fondé sur les principes de défense des consommateurs.

Cela est particulièrement vrai aux Etats-Unis où de nombreuses villes et comtés ont la capacité de promulguer des lois innovantes. Cette mise en œuvre progressive des interdictions de vente ville par ville, plutôt que d'être un problème, pourrait contrer le développement de marchés parallèles importants. L'association d'une base de clientèle relativement restreinte (en raison d'une prévalence déjà faible au sein des juridictions initiant des politiques) et l'accroissement limité de la distance pour le consommateur pour un achat légal l'intérêt d'un marché noir hautement organisé bien moins attrayant.

L'histoire de la politique américaine en matière de lutte antitabac suggère que chaque zone ayant franchi ce cap permet à d'autres de faire de même et que les nouvelles politiques contribuent à changer le



discours concernant le tabac. Prenons l'exemple de Beverly Hills en Californie, qui va mettre un terme à la vente de cigarettes et d'autres produits dès janvier 2021.<sup>44</sup> Beverly Hills a une population d'environ 34 000 habitants avec une faible prévalence du tabagisme et la ville est entourée par Los Angeles qui est bien plus grande. En supposant que Beverly Hills applique l'ordonnance, les cigarettes seront toujours accessibles dans les zones adjacentes. Cependant d'autres juridictions de la région étudient d'ores et déjà cette nouvelle option. Si cette politique se propage (comme par exemple avec les lois sur la salubrité de l'air intérieur introduisant les interdictions de fumer, en dépit des efforts de l'industrie), une éventuelle politique à l'échelle de l'Etat mettant fin à la vente de cigarettes aurait un impact conséquent sur le tabagisme, ainsi que sur l'industrie et sur son influence politique au niveau de l'Etat.

### **Action fédérale**

Il est possible que la FDA, à un moment donné, adopte des mesures afin de définir des normes concernant les cigarettes vendues aux Etats Unis. Elle imposerait une réduction de la nicotine à des niveaux minimaux ou non addictifs.<sup>45</sup> Etant donné le caractère chronophage de l'élaboration de nouvelles règles fédérales, il est difficile de prévoir quand et si oui ou non une telle stratégie sera mise en place. Cependant, les normes des cigarettes à très faible teneur en nicotine (VLNC) pourraient en fait fonctionner en tandem avec une élimination progressive de la vente de cigarettes en guise de stratégie complémentaire. Cela rendrait moins probable le fait que les consommateurs se rendent dans les juridictions voisines afin d'obtenir ces cigarettes toujours disponibles à la vente mais à très faible teneur en nicotine, moins attrayantes et moins addictives. Un marché noir de cigarettes à plus forte teneur en nicotine serait tout à fait possible mais il pourrait résulter de la stratégie des cigarettes à faible teneur en nicotine, et non être une conséquence directe de l'arrêt des ventes de cigarettes au sein d'une juridiction où la prévalence est déjà faible.

### **Changer le discours**

Parvenir à la fin de l'épidémie du tabagisme sera un processus ardu et long. Mais les défenseurs de la santé publique doivent être prêts à porter cet objectif. Quelle que soit la démarche pour parvenir au endgame, le discours devra changer et ne plus laisser percevoir les cigarettes comme des biens de consommation dit ordinaire. La vente de cigarettes devrait plutôt être caractérisée comme la vente d'un produit intrinsèquement défectueux et dangereux qui entre dans la même catégorie que celle des aliments contaminés, de l'amiante et de la peinture au plomb. Ces produits sont considérés comme étant

trop dangereux pour que les Etats les mettent à disposition du public, et ce, quel qu'en soit le coût (recettes fiscales, réglementation accrue, suppression d'emplois), et les gouvernements les retirent du marché.

Bien que les défenseurs de la lutte antitabac puissent penser qu'ils ont déjà communiqué le message clair que les cigarettes sont trop dangereuses pour la consommation, en acceptant tacitement l'idée que les ventes de cigarettes doivent continuer, cette information est perpétuellement minée. La confusion que cela provoque est soulevée par les fumeurs qui demandent : si les cigarettes sont si dangereuses, pourquoi sont-elles légalement et si largement accessibles à la vente ? Certains s'interrogent également sur les hausses des taxes sur le tabac sont davantage conçues pour accroître les recettes de l'Etat plutôt qu'à des fins de santé publique, et ce, au détriment des fumeurs. Les défenseurs de la lutte antitabac ont contribué à cette perception en expliquant que la hausse de la taxe est bénéfique pour les revenus de l'Etat, tout en réduisant la consommation. Ces arguments peuvent mettre à mal la crédibilité des défenseurs de la lutte contre le tabagisme, ce que l'industrie exploite pleinement à son bénéfice.

## **Les défis**

### *L'opposition de l'industrie*

Parvenir à la fin de la vente de cigarettes requiert : une faible prévalence du tabagisme (particulièrement au sein des juridictions adoptant une telle disposition en précurseur); une prise de conscience générale du public selon laquelle la situation actuelle est juridiquement anormale et éthiquement inacceptable; des décideurs politiques prêts à agir dans le but de protéger la santé publique malgré l'opposition de l'industrie du tabac; la suppression de recettes issues de l'industrie (soutiens aux campagnes politique) et la perte des recettes fiscales émanant des ventes des cigarettes; et des mesures politiques conformes à ces valeurs.

Des recherches stratégiques supplémentaires sur les plans juridique, constitutionnel, éthique, historique, politique et des actions de communication seront nécessaires en appui de l'arrêt de la vente de cigarettes dans diverses juridictions tout en continuant de mettre en œuvre des mesures de lutte antitabac de type « statu quo ». Le discours abordé sur la sécurité des biens de consommation ne constitue qu'une approche pour la construction du dossier ; dans différents endroits, d'autres argumentaires (par exemple : les Droits de l'Homme, la justice sociale) pourront être plus pertinents et pourront davantage renvoyer à des lois et des normes sociales préexistantes.

Néanmoins, il est important de noter que l'industrie du tabac n'exerce plus le pouvoir social et politique qu'elle avait autrefois, et en particulier dans les nombreux endroits où l'on discutait des idées pour un endgame. Des indicateurs soulignent un mouvement récent de désinvestissement à l'égard des actions des fabricants de tabac ;<sup>46-49</sup> mais aussi le refus des revues de publier des recherches financées par l'industrie du tabac ;<sup>50,51</sup> le refus des décideurs politiques d'accepter des contributions pour leur campagne provenant des entreprises du tabac ; et les échecs d'initiatives de vote parrainées par l'industrie du tabac.<sup>52</sup>

### *L'opposition du public*

Jusqu'à 90% des fumeurs regrettent d'avoir commencé<sup>53</sup> et 70% souhaitent arrêter ;<sup>41</sup> ainsi dans les régions à faible prévalence tabagique (<10%) les plus susceptibles de mettre en oeuvre des interdictions de vente des cigarettes dans le cadre de notre proposition, la population totale qui s'y opposerait fortement s'élèverait à 1-3% (correspondant aux 10 à 30% des fumeurs ne regrettant pas avoir commencé de fumer et/ou ne souhaitant pas arrêter). Les résultats des sondages provenant de diverses régions et pays indiquent, que, *même en l'absence de campagne ayant pour visée la fin de la commercialisation des cigarettes*, la majorité des non-fumeurs (et 12 à 46% des fumeurs) soutiennent cette idée.<sup>3</sup>

### *Approches progressives vs approches abruptes*

En temps normal, une fois qu'un produit est jugé dangereux, les ventes sont interrompues le plus rapidement possible. Cependant, une approche progressive pour mettre fin à la vente de cigarettes semble plus réalisable d'un point de vue politique et pour les consommateurs. L'essence au plomb est un parallèle historique qu'il est possible de faire. Tout comme pour le tabac, les fabricants savaient depuis des décennies que l'essence au plomb était nocive et ils le dissimulaient.<sup>54</sup> Pourtant, la fin progressive de la vente d'essence au plomb aura pris une décennie aux Etats-Unis.<sup>55</sup>

Une approche progressive prend en compte les difficultés associées à l'éradication d'un produit très largement consommé et addictif. Cependant, ces difficultés ne devraient pas être exagérées.

En dépit de l'idée répandue selon laquelle le tabac crée plus de dépendance que l'héroïne<sup>56</sup> en comparaison avec d'autres substances addictives, le sevrage de la nicotine demeure « léger ».

La légalité, l'ubiquité et le tarif bon marché des cigarettes ainsi que l'absence de conséquences négatives visibles de façon immédiate du tabagisme, rendent son arrêt plus « difficile que pour l'héroïne », et non

ses effets neurochimiques ou la gravité du sevrage. Dans les régions où la lutte antitabac est plus avancée, contrairement aux théories de certains partisans du marché fondé sur l'endgame, la situation pour les fumeurs restants n'a pas été durcie.<sup>57</sup>

Cela signifie que les fumeurs qui restent, même s'ils peuvent éprouver des difficultés à arrêter de fumer, sont moins enclins à continuer de le faire. Puisque 70% des fumeurs déclarent vouloir arrêter,<sup>41</sup> réduire la disponibilité et l'accès aux produits peut aider les fumeurs en réduisant les risques de rechutes.<sup>42,43</sup> L'adoption d'une nouvelle politique se produit rarement rapidement et le débat sur la fin de la vente inciterait les fumeurs à se préparer en arrêtant de fumer. Les produits de remplacement à base de nicotine (tant pharmaceutiques que commerciaux) sont déjà facilement accessibles. Dans de nombreux endroits, les cigarettes électroniques ou d'autres produits alternatifs resteraient également accessibles. Par conséquent, il serait possible pour des juridictions d'adopter des politiques avec une suppression progressive à court terme.

L'approche envisagée juridiction par juridiction est en soi, une approche progressive. Si les villes ou encore les comtés adoptent des mesures pour interdire la vente, comme c'est le cas pour Beverly Hills, il est probable que l'achat de cigarettes nécessitera simplement au départ de devoir se déplacer dans un lieu voisin, rendant cette acquisition moins aisée mais pas impossible. Alors que certains pourraient interpréter ces mesures comme étant simplement « symboliques », quasiment toutes les avancées importantes en matière de politique de lutte antitabac ont commencé par des mesures alors caractérisées de la même façon. Par exemple, les efforts initiaux pour mettre en place des zones « non-fumeurs » dans les restaurants étaient, sur un plan pratique, purement symboliques, puisque la fumée circulait toujours depuis la zone « fumeurs ». Cependant, en mettant en place un discours différent sur les limites et les effets de la fumée secondaire, ces premières politiques ont conduit à la transition du symbolique au pratique.

#### *Sources alternatives de revenus*

Une autre « addiction » qui se doit d'être abordée est celle de l'industrie du tabac et des Etats pour les revenus générés par le tabac (bénéfices aussi bien que taxes)<sup>58</sup> et le pouvoir politique qui les soutient. Certains emplois, en particulier ceux liés à la production, viendront à disparaître avec la baisse des ventes de cigarettes. Néanmoins, d'autres pourront être créés ou adaptés. Dans les endroits où la prévalence au tabagisme est déjà faible, les détaillants devront dans tous les cas modifier leurs modèles commerciaux

puisque les ventes de tabac déclinèrent. Ces derniers, potentiellement avec des aides des gouvernements, trouveront d'autres produits à vendre.

La fin de la vente aura pour effet la fin des recettes fiscales sur le tabac pour les Etats. Un argument moral peut être avancé selon lequel les besoins par exemple en routes et en écoles ne devraient pas dépendre des revenus issus de la vente de produits mortels. Cependant, les défenseurs et les décideurs politiques devront planifier des sources de revenus alternatives, qui seront de toute façon nécessaire à mesure que la prévalence du tabagisme diminuera. A long terme, la réduction de l'impact sur les dépenses en soins de santé compensera certaines pertes de revenus ; à court terme, certaines structures de financement devront être reconsidérées. Néanmoins, il est important de noter que l'argent actuellement dépensé pour les cigarettes ne disparaîtra pas une fois qu'elles ne seront plus vendues : il sera largement dépensé pour d'autres produits taxés.<sup>59</sup>

#### *Produits de substitution*

Les cigarettes ne sont parfois pas considérées comme l'essence au plomb ou l'amiante étant donné qu'une fois retirés du marché, d'autres produits de substitutions acceptables étaient disponibles. Avec le développement des cigarettes électroniques et d'autres produits du tabac et de la nicotine, il n'y a jamais eu autant d'alternatives au tabac fumé aujourd'hui qu'auparavant. Les cigarettes *sont* différentes de l'essence au plomb et de l'amiante, en ce sens qu'elles n'ont aucune fonction utile spécifique liée à la cigarette qu'il faudrait remplacer. Les fonctions mises en avant ou parfois revendiquées par les fumeurs (par exemple : se détendre, se concentrer, aider à la socialisation) ne sont pas seulement enviées par les fumeurs. Il semble probable, qu'à long terme, les fonctions des cigarettes seront remplacées par d'autres produits et pratiques déjà utilisés par les non-fumeurs, par des produits complètement nouveaux ou, peut-être, par d'autres produits issus du tabac ou de la nicotine avec un profil de nocivité plus faible. La nature d'un « substitut acceptable » varie également selon que le produit substitué est toujours facilement accessible. Ainsi, ceux qui choisissent aujourd'hui les cigarettes plutôt que les autres produits à base de nicotine trouveront potentiellement d'autres produits comme étant plus « acceptables » une fois que les cigarettes ne seront plus aussi largement vendues.

#### *Eradication vs transformation*

Certains soutiennent que les politiques de l'endgame devraient se concentrer sur la « transformation » de l'industrie grâce à des mesures visant à encourager le développement, la commercialisation et l'utilisation de la pléthore de variété de dispositifs alternatifs à base de nicotine mis à disposition à la place des cigarettes, un discours que l'industrie est désireuse de développer.<sup>60</sup> Puisque les normes qui sont en train d'être mises en place gravitent autour de la sécurité des biens de consommation, les régulateurs pourraient établir des normes de sécurité à suivre et les produits répondant à ces attentes pourraient être vendus là où la vente de ces produits était autorisée.<sup>61</sup> Actuellement, la question est de savoir s'il y a de nouveaux produits et quels sont ces produits qui seraient sûrs ou plus sûrs sur le long terme, et ce, bien qu'il existe d'autres produits issus du tabac et de la nicotine, aujourd'hui sur le marché, dont la recherche montre un niveau de nocivité inférieur à celui des cigarettes.<sup>62,63</sup> L'introduction des cigarettes à filtre et « à faible teneur en goudron », un important chapitre de l'histoire de la lutte antitabac, démontre que même des produits pouvant sembler intuitivement plus sûrs, sur la base de résultats de recherches, comme la réduction du rendement toxique, peuvent être différents une fois consommés dans la réalité. Bien qu'il ait toujours été du pouvoir des compagnies du tabac de se transformer en cessant la vente de leurs produits (comme elles avaient promis de le faire si ceux-ci s'avéraient dangereux),<sup>64,65</sup> elles continuent leurs activités de vente.<sup>66</sup> Les politiques de santé publique plaçant les cigarettes sous le même régime de sécurité des consommateurs que les autres produits, *constituent* des efforts pour « transformer l'industrie ».

Cette « transformation » pourrait signifier que certaines compagnies productrices de cigarettes seront finalement contraintes à fermer leurs portes, si elles ne sont pas en mesure de développer des produits sûrs ou considérablement plus sûrs. Les actions récentes concernant le secteur des cautions par deux Etats des Etats-Unis montrent qu'il est possible d'adopter des politiques éliminant en grande partie une industrie florissante car elle nuit aux individus et aux communautés. Le New Jersey<sup>67</sup> et, plus récemment, la Californie,<sup>68</sup> ont en grande partie supprimé la mise en liberté sous caution payée en espèces, la considérant comme une injustice et préjudiciable pour les personnes qui n'ont pas les moyens de payer lesquelles peuvent par conséquent perdre leur emploi, leur logement ou encore la garde de leur enfant alors qu'elles sont présumées innocentes et en attente de jugement. Un éditorial d'Atlantic City (New Jersey) soulignait : « à l'échelle nationale, la mise en liberté sous caution en 2016, représentait une industrie de 2 milliards de dollars (...) Une grande partie de ce business est vouée à disparaître ainsi que de nombreuses entreprises et emplois. Cela est malheureux, mais c'est bien léger comparé au préjudice causé à la société par un système dans lequel les deux tiers des prisonniers américains n'ont même pas été condamnés. »<sup>67</sup> Une tendance similaire pourrait s'appliquer à l'éventuelle fermeture des producteurs de cigarettes.

## CONCLUSION

Notre analyse s'est principalement axée sur le contexte des Etats-Unis et s'inscrit dans le cadre de la sécurité des biens de consommation afin de plaider en faveur de la suppression progressive de la vente des cigarettes. Néanmoins, la décision de mettre fin aux ventes de cigarettes peut se dérouler différemment dans les autres pays et cela en fonction de leurs structures gouvernementales, de leurs mécanismes de mise en œuvre et d'application des mesures, de leur contexte culturel, et de leur engagement et actions en matière de réduction des risques. Nous avons soutenu qu'une suppression progressive de la vente de cigarettes réalisée juridiction par juridiction, en commençant par celles à faible prévalence tabagique, est justifiée sur la base des normes de sécurité quant aux biens de consommation, qu'elle serait efficace dans le but de dénormaliser ce produit, de réduire sa consommation et les risques de rechutes chez les fumeurs et que les potentielles conséquences négatives de telles mesures peuvent être atténuées et ne risquent pas d'être pires pour la santé publique que la situation actuelle de statut quo.

La situation dans les pays à revenus faibles ou intermédiaires où les entreprises du tabac cherchent encore de manière agressive à créer de nouveaux marchés, peut nécessiter de faire appel à différentes approches en fonction du climat politique et des politiques locales. Cependant, être capable de dire aux décideurs politiques de ces pays que de nombreuses villes de pays plus riches ont désormais mis fin à la vente de ces produits pourrait constituer un levier important pour les défenseurs de la lutte antitabac. Alors que certaines compagnies du tabac ont elles-mêmes commencé à discuter de la suppression progressive de la vente de cigarettes (en faveur d'autres produits du tabac ou de la nicotine qu'elles produisent), les villes ou les pays qui cessent la vente pourraient prendre les devants dès maintenant, avant que le tabagisme ne se généralise.

Mettre en place une suppression progressive de la vente de cigarettes nécessite de repenser les hypothèses communes sur ce qui est possible et cela a progressivement changé au fil du temps.

L'industrie du tabac ainsi que ses alliés accusent depuis des années la lutte antitabac d'être des « prohibitionniste » et des « nazis de la santé » pour avoir promu des idées « radicales » telle que la salubrité de l'air intérieur. Les défenseurs ont souvent répondu en niant ces accusations en concédant implicitement un « droit de fumer » qui ne prend fin que là où il affecte la santé des non-fumeurs, et en

acceptant tacitement la vente de produits mortels. Mais une approche différente est dorénavant nécessaire.

Le *contrôle* du tabac suggère que le tabac sera toujours présent, et cela pourrait bien être vrai, puisqu'il s'agit d'une plante naturellement présente dans certaines régions. Mais il n'en est pas de même de l'épidémie de tabagisme. C'est un produit du 20e siècle. La consommation de tabac à une échelle individuelle est perpétuée par la dépendance, mais cette addiction et les risques de rechutes sont favorisés par sa très large accessibilité.

L'endgame du tabac consiste à comprendre qu'il est temps de cesser de consacrer des ressources à la lutte contre les effets de l'épidémie du tabagisme produits par l'industrie sans s'attaquer directement à la cause : la vente généralisée de cigarettes. Il s'agit d'appliquer les principes de protection des consommateurs et des droits de l'Homme dans un cadre juste et équitable afin de mettre un terme à la vente d'un produit mortel. Bien que l'ampleur du travail pour y parvenir soit intimidante, elle n'est pas impossible, ni plus si « impensable »,<sup>69</sup> et cela mérite d'être entrepris. Le Siècle de la Cigarette (Cigarette Century)<sup>14</sup> est terminé.

Remerciements :

Les auteures souhaiteraient remercier Patricia McDaniel ainsi que les nombreux relecteurs critiques des versions antérieures de ce document pour leurs précieux commentaires.

Cette recherche n'a reçu aucune subvention spécifique d'un quelconque organisme de financement des secteurs publics, commerciaux ou à but non lucratif.

Le Dr. Malone dispose d'une action respectivement chez Philip Morris International, Reynolds American et Altria à des fins de recherche et de plaidoyer dans le contrôle du tabac. Vous pouvez trouver ci-dessous le l'ensemble des éléments relatifs à son financement :

<https://tobaccocontrol.bmj.com/pages/wp-content/uploads/sites/49/2016/12/RuthMaloneCompetinginterestsstatement.pdf>

E.A. Smith a écrit la première ébauche de ce document. Les deux auteures ont contribué aux versions ultérieures.



## REFERENCES

1. Malone RE. Imagining things otherwise: new endgame ideas for tobacco control. *Tob Control*. 2010;19(5):349-350.
2. Thomson G, Wilson N, Blakely T, Edwards R. Ending appreciable tobacco use in a nation: using a sinking lid on supply. *Tob Control*. 2010;19(5):431-435.
3. McDaniel PA, Smith EA, Malone RE. The tobacco endgame: a qualitative review and synthesis. *Tob Control*. 2015;25(5):594-604.
4. van der Deen FS, Wilson N, Cleghorn CL, et al. Impact of five tobacco endgame strategies on future smoking prevalence, population health and health system costs: two modelling studies to inform the tobacco endgame. *Tob Control*. 2018;27(3):278-286.
5. Health Canada. Government of Canada launches public consultation on the future of tobacco control in Canada. 2017; [https://www.canada.ca/en/health-canada/news/2017/02/government\\_of\\_canadalaunchespublicconsultationsonthefutureoftoba.html?wbdisable=true](https://www.canada.ca/en/health-canada/news/2017/02/government_of_canadalaunchespublicconsultationsonthefutureoftoba.html?wbdisable=true). Accessed 10 April, 2018.
6. Tobacco-free Finland 2030. Together towards a tobacco-free future. 2018; <https://savutonsuomi.fi/en/>. Accessed 10 April, 2018.
7. Department of Health (Ireland). Tobacco Free Ireland. 2013; <http://static.rasset.ie/documents/news/tobacco-free-ireland.pdf>. Accessed 10 April, 2018.
8. Healthier Scotland: Scottish Government. Creating a tobacco-free generation: A tobacco control strategy for Scotland. 2013; <http://www.gov.scot/resource/0041/00417331.pdf>. Accessed 10 April, 2018.
9. Tata, tobacco! Denmark aims for 1st smoke-free generation by 2030. 2016; <https://www.rt.com/news/357209-denmark-smoke-free-generation/>. Accessed 10 April, 2018.
10. Pearson AL, van der Deen FS, Wilson N, Cobiac L, Blakely T. Theoretical impacts of a range of major tobacco retail outlet reduction interventions: modelling results in a country with a smoke-free nation goal. *Tob Control*. 2015;24(e1):e32-38.
11. Smith TT, Hatsukami DK, Benowitz NL, et al. Whether to push or pull? Nicotine reduction and non-combusted alternatives - Two strategies for reducing smoking and improving public health. *Prev Med*. 2018;Mar 29. pii: S0091-7435(18)30110-5. doi: 10.1016/j.ypmed.2018.03.021. [Epub ahead of print].
12. *WHO report on the global tobacco epidemic, 2008: the MPOWER package*. Geneva: World Health Organization;2008.
13. Levy DT, Blackman K, Currie LM, Levy J, Clancy L. SimSmokeFinn: how far can tobacco control policies move Finland toward tobacco-free 2040 goals? *Scand J Public Health*. 2012;40(6):544-552.
14. Brandt AM. *The cigarette century: The rise, fall, and deadly persistence of the product that defined America*. New York: Basic Books; 2007.
15. Ugen S. Bhutan: the world's most advanced tobacco control nation? *Tob Control*. 2003;12(4):431-433.
16. Schleicher NC, Johnson TO, Fortmann SP, Henriksen L. Tobacco outlet density near home and school: Associations with smoking and norms among US teens. *Prev Med*. 2016;91:287-293.

17. Cantrell J, Pearson JL, Anesetti-Rothermel A, Xiao H, Kirchner TR, Vallone D. Tobacco Retail Outlet Density and Young Adult Tobacco Initiation. *Nicotine Tob Res.* 2016;18(2):130-137.
18. Chaiton MO, Mecredy G, Cohen J. Tobacco retail availability and risk of relapse among smokers who make a quit attempt: a population-based cohort study. *Tob Control.* 2018;27(2):163-169.
19. Halonen JI, Kivimaki M, Kouvonen A, et al. Proximity to a tobacco store and smoking cessation: a cohort study. *Tob Control.* 2014;23(2):146-151.
20. Polinski JM, Howell B, Gagnon MA, Kymes SM, Brennan TA, Shrank WH. Impact of CVS Pharmacy's Discontinuance of Tobacco Sales on Cigarette Purchasing (2012-2014). *Am J Public Health.* 2017;107(4):556-562.
21. He Y, Shang C, Huang J, Cheng KW, Chaloupka FJ. Global evidence on the effect of point-of-sale display bans on smoking prevalence. *Tob Control.* 2018.
22. Van Hurck MM, Nuyts PAW, Monshouwer K, Kunst AE, Kuipers MAG. Impact of removing point-of-sale tobacco displays on smoking behaviour among adolescents in Europe: a quasi-experimental study. *Tob Control.* 2018.
23. Malone RE, Grundy Q, Bero LA. Tobacco industry denormalisation as a tobacco control intervention: a review. *Tob Control.* 2012;21(2):162-170.
24. Okrent D. *Last call: the rise and fall of Prohibition.* New York: Scribner; 2010.
25. United Nations Conference on Trade and Development. United Nations Guidelines on Consumer Protection. 2015; <https://unctad.org/en/Pages/DITC/CompetitionLaw/UN-Guidelines-on-Consumer-Protection.aspx>. Accessed 26 November, 2018.
26. World Conference on Tobacco OR Health. Cape Town Declaration on Human Rights and a Tobacco-free World. 2018; <https://ash.org/declaration/>. Accessed 8 January, 2019.
27. Pirie K, Peto R, Reeves GK, Green J, Beral V, Million Women Study C. The 21st century hazards of smoking and benefits of stopping: a prospective study of one million women in the UK. *Lancet.* 2013;381(9861):133-141.
28. Banks E, Joshy G, Weber MF, et al. Tobacco smoking and all-cause mortality in a large Australian cohort study: findings from a mature epidemic with current low smoking prevalence. *BMC Med.* 2015;13:38.
29. Kluger R. *Ashes to ashes: America's hundred-year cigarette war, the public health, and the unabashed triumph of Philip Morris.* New York: Knopf; 1996.
30. Kessler D. *A Question of Intent: A Great American Battle with a Deadly Industry.* New York: PublicAffairs; 2001.
31. Proctor RN. *Golden Holocaust: Origins of the cigarette catastrophe and the case for abolition.* Berkeley, CA: University of California; 2012.
32. Family Smoking Prevention and Tobacco Control and Federal Retirement Reform, Pub. L. No. 111-31, § 3(7), 123 Stat. 1776, 1782 (2009).
33. Givel MS. Consent and counter-mobilization: the case of the National Smokers Alliance. *J Health Commun.* 2007;12:339-357.
34. Smith EA, Malone RE. 'We will speak as the smoker': the tobacco industry's smokers' rights groups. *European J Public Health.* 2007;17(3):306-313.
35. Thomas BP, Gostin LO. Tobacco endgame strategies: challenges in ethics and law. *Tob Control.* 2013;22 Suppl 1:i55-57.

36. Graff SK. There is no constitutional right to smoke. 2005; [http://www.publichealthlawcenter.org/sites/default/files/resources/tclc-syn-constitution-2008\\_0.pdf](http://www.publichealthlawcenter.org/sites/default/files/resources/tclc-syn-constitution-2008_0.pdf). Accessed 20 July, 2019.
37. CONSUMER PRODUCT SAFETY ACT, Codified at 15 U.S.C. §§ 2051–2089(1972).
38. U.S. Department of Health and Human Services. *The health consequences of smoking -- 50 years of progress: A report of the Surgeon General*. Atlanta, GA: U.S. Department of Health and Human Services, Centers for Disease Control and Prevention, National Center for Chronic Disease Prevention and Health Promotion, Office on Smoking and Health;2014.
39. Suchman MC. Managing legitimacy: strategic and institutional approaches. *Acad Manage Rev*. 1995;20(3):571-610.
40. Gallagher AWA, Evans-Reeves KA, Hatchard JL, Gilmore AB. Tobacco industry data on illicit tobacco trade: a systematic review of existing assessments. *Tob Control*. 2018.
41. Centers for Disease Control and Prevention. Quitting smoking among adults--United States, 2001-2010. *MMWR Morb Mortal Wkly Rep*. 2011;60(44):1513-1519.
42. Sayette MA, Wertz JM, Martin CS, Cohn JF, Perrott MA, Hobel J. Effects of smoking opportunity on cue-elicited urge: a facial coding analysis. *Exp Clin Psychopharmacol*. 2003;11(3):218-227.
43. Wertz JM, Sayette MA. A review of the effects of perceived drug use opportunity of self-reported urge. *Exp Clin Psychopharmacol*. 2001;9(1):3-13.
44. Sharp S. Beverly Hills becomes the first U.S. city to end most tobacco sales. *Los Angeles Times*. 5 June, 2019.
45. U.S. Food & Drug Administration. Statement from FDA Commissioner Scott Gottlieb, M.D., on pivotal public health step to dramatically reduce smoking rates by lowering nicotine in combustible cigarettes to minimally or non-addictive levels. 2018; <https://www.fda.gov/news-events/press-announcements/statement-fda-commissioner-scott-gottlieb-md-pivotal-public-health-step-dramatically-reduce-smoking>. Accessed 30 July, 2019.
46. Craig M. Why FRR is stubbing out its tobacco habit. 2017; <https://www.institutionalinvestor.com/article/b1505qq3zqtkr/why-frr-is-stubbing-out-its-tobacco-habit>. Accessed 25 Jan., 2019.
47. Paredes-Vanheule A. BNP Paribas AM sets out roadmap for tobacco divestment. 2018; <https://www.investmenteurope.net/investmenteurope/news/3708312/bnp-paribas-sets-roadmap-tobacco-divestment>. Accessed 25 Jan., 2019.
48. Fixsen R. AP4 hails financial benefit of tobacco divestment. 2018; <https://www.ipe.com/countries/sweden/ap4-hails-financial-benefit-of-tobacco-divestment/10027822.article>. Accessed 25 January, 2019.
49. Baker S. Kempen Capital Management to divest tobacco investments. 2018; <https://www.pionline.com/article/20180724/ONLINE/180729937/kempen-capital-management-to-divest-tobacco-investments>. Accessed 25 Jan., 2019.
50. Godlee F, Malone RE, Timmis A, et al. Journal policy on research funded by the tobacco industry. *BMJ*. 2013;347:f5193.
51. Rabe KF, Gratziau C, Ward B, Berteletti F. Towards a total ban on links with the tobacco industry: new rules for the ERS. *Eur Respir J*. 2012;40:809-810.

52. Park M, Selig R. San Francisco bans sales of flavored tobacco products. 2018; <https://www.cnn.com/2018/06/06/health/san-francisco-flavored-cigarettes-proposition-e/index.html>. Accessed 25 Jan., 2019.
53. Fong GT, Hammond D, Laux FL, et al. The near-universal experience of regret among smokers in four countries: Findings from the International Tobacco Control Policy Evaluation Survey. *Nicotine Tob Res.* 2004;6(Suppl 3):S341-S351.
54. Warren C. *Brush with death: a social history of lead poisoning*. Baltimore: Johns Hopkins University Press; 2000.
55. Kitman JL. The Secret History of Lead. *The Nation* 2000; <https://www.thenation.com/article/secret-history-lead/>. Accessed 11 January, 2019.
56. Blakeslee S. Nicotine: Harder to kick than . . . heroin. *New York Times* 1987; <http://www.nytimes.com/1987/03/29/magazine/nicotine-harder-to-kickthan-heroin.html>. Accessed 6 June, 2018.
57. Edwards R. Hardening is dead, long live softening; time to focus on reducing disparities in smoking. *Tob Control.* 2019.
58. Callard CD, Thompson D, Collishaw NE. *Curing the addiction to profits: A supply-side approach to phasing out tobacco*. Ottawa, Canada: Canadian Centre for Policy Alternatives; 2005.
59. Warner KE, Fulton GA. The economic implications of tobacco product sales in a nontobacco state. *JAMA.* 1994;271(10):771-776.
60. Sweanor D, Alcabes P, Drucker E. Tobacco harm reduction: how rational public policy could transform a pandemic. *Int J Drug Policy.* 2007;18(2):70-74.
61. Collishaw N. This should change everything: using the toxic profile of heat-not-burn products as a performance standard to phase out combustible cigarettes. *Tob Control.* 2018.
62. Foulds J, Ramstrom L, Burke M, Fagerstrom K. Effect of smokeless tobacco (snus) on smoking and public health in Sweden. *Tob Control.* 2003;12(4):349-359.
63. Murray RP, Bailey WC, Daniels K, et al. Safety of nicotine polacrilex gum used by 3,094 participants in the Lung Health Study. Lung Health Study Research Group. *Chest.* 1996;109(2):438-445.
64. Cummings KM, Morley CP, Hyland A. Failed promises of the cigarette industry and its effect on consumer misperceptions about the health risks of smoking. *Tob Control.* 2002;11 Suppl 1:I110-117.
65. Cummings KM. A promise is a promise. *Tob Control.* 2003;12(2):117-118.
66. Fracassa D. Tax for teacher salaries, ban on flavored tobacco highlight SF ballot. *San Francisco Chronicle* 2018; <https://www.sfchronicle.com/bayarea/article/Tax-for-teacher-salaries-ban-on-flavored-tobacco-12901487.php>. Accessed 9 May, 2018.
67. NJ bail reform a success, but needs modifications and monitoring. *Press of Atlantic City.* 4 March, 2018.
68. Park M. California eliminates cash bail in sweeping reform. *CNN* 2018; <https://www.cnn.com/2018/08/28/us/bail-california-bill/index.html>. Accessed 10 December, 2018.
69. Daynard RA. Doing the unthinkable (and saving millions of lives). *Tob Control.* 2009;18(1):2-3.